



Championnat National de Foot à 7 CG et JG Dom Sortais Beaupreau du 5 au 7 Avril 2022

FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277, rue St Jacques – 75 240 PARIS Cedex 05

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder au site, pour toutes les personnes à partir de 12 ans et 2 mois jusqu'à 15 ans, jusqu'à nouvel ordre.

Le pass vaccinal est obligatoire pour accéder au site pour toutes les personnes à partir de 16 ans, jusqu'à nouvel ordre.

ACCUEIL	Accueil des équipes le mardi 5 avril à partir de 14h00 au Lycée Notre Dame de Bonnes Nouvelles de Beaupreau-en-Mauges, accès par la rue des Arts et Métiers. Toutes les équipes doivent être présentes pour 18h30.
DELEGUE SPORTIF	Jean Michel MAINDRON et Didier PARIS
REFERENT LOCAL	Olivier BOUBLIN – Professeur EPS Ensemble scolaire DOM SORTAIS mail : olivier.boublin@domsortais.fr - téléphone : 06-15-72-14-87
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	Cédric GUILLEMAN (Secrétaire général)
RESPONSABLE JEUNE OFFICIEL	
RESPONSABLE FISEC	
ORGANISATION	L'équipe de l'ensemble scolaire DOM SORTAIS vous accueille en collaboration avec l'UGSEL Maine et Loire.
LIEUX COMPETITION	3 terrains seront utilisés, tous les trois situés sur le complexe sportif de la promenade à Beaupreau-en-Mauges. Terrains synthétiques ET en herbe.
ENGAGEMENTS	Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur pour le 23 mars 2022 au plus tard plus tard et faire parvenir le montant de leur engagement à l'ensemble scolaire DOM SORTAIS (3, rue Mongazon, 49602 Beaupreau-en-Mauges) et à l'ordre de l'UGSEL 49. Voir questionnaire en ligne (ugsel.org) pour confirmer votre engagement
RESTAURATION	Les repas seront servis au self de l'ensemble DOM SORTAIS. Formule n°1 comprenant 1 déjeuner + 2 diners + 1 plateau repas (jeudi midi) : 30,10€. Formule n°2 comprenant 1 déjeuner + 2 diners : 24,00€.
HEBERGEMENT	Nous vous mettons à disposition la liste des hôtels ayant été contactés et prévenus de votre venue potentielle. Charge à chaque établissement de contacter l'hôtel de son choix. Voir liste en ligne (ugsel.org) pour confirmer votre engagement
DROIT D'ENGAGEMENT	12 € par joueur y compris les jeunes officiels. Voir fiche des droits d'engagement sur le site ugsel.org
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique pour la participation aux championnats nationaux est calculée en se référant au site de l'UGSEL Nationale (depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat, trajet aller et retour). Elles seront réglées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.

PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premier secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux (pompiers, centre hospitalier).
ANIMATION PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect) à réaliser selon les consignes sanitaires en vigueur. Chaque équipe dira une phrase qu'ils auront trouvée, sur les valeurs qu'ils prônent lors de ce championnat national. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

PROTOCOLE SANITAIRE	<p>Lors de cet événement, nous nous concentrerons afin de limiter brassage entre les établissements, notamment lors des temps de restauration où une table sera assignée par établissement.</p> <p>Le port du masque sera obligatoire lors des regroupements en intérieur et nous insistons pour que chacun respecte les gestes barrières sur tous les temps hors compétition.</p> <p>En ce qui concerne le pot d'accueil des régions, il se déroulera en extérieur dans le respect des gestes barrières.</p> <p>Ajustements spécifiques : Une zone sera attribuée à chaque équipe au bord des terrains pour éviter le brassage.</p> <p>Une rotation sera organisée pour l'utilisation des vestiaires avec désinfection après utilisation.</p> <p>Chaque joueur devra utiliser sa gourde ou sa propre bouteille.</p> <p>Chaque équipe prévoit un sifflet pour son arbitre.</p>
ANIMATIONS	Des temps de convivialité sont prévus et un regroupement « Apéro des régions » est prévu le 6 Avril en soirée. Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le dîner du 6 Avril.
ACCES ET STATIONNEMENT	Un fléchage UGSEL sera installé pour faciliter les déplacements. Un stationnement de cars ou de mini-bus est possible à proximité immédiate des installations.
PHOTOS ET RESULTATS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit à l'organisation. Les photos et résultats seront mis en ligne sur le site de l'ugsel départemental du Maine et Loire : ugselml.com
RECOMPENSES	La remise des récompenses aura lieu le jeudi 07 avril à 12h30 dans la salle du complexe sportif de la Promenade.
CADEAU-SOUVENIR	Un t-shirt et une gourde seront remis à chaque participant.
BALLONS ET SIFFLETS	L'équipe d'organisation se charge de fournir les ballons de matchs.

ASPECTS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2021-2022 parus sur le site : www.ugsel.org Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité sur le site de l'UGSEL nationale.
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante)
LICENCES	Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats UGSEL, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL national. Commission des réclamations en référence à article 28.3
ARBITRES ET JEUNES OFFICIELS	L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et/ou de la ligue ou du comité organisateur conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs. Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Cadet doit présenter un jeune officiel (en possession d'un sifflet) dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial, super-territorial ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée. Pour toutes les équipes, une somme forfaitaire de 300 € devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes. Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée. Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires. Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.
TENUE	Se référer aux règlements Sportifs de l'UGSEL. Elle doit être en conformité avec l'article 10 des règlements généraux – en particulier : Numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10). Chaque joueur devra être muni d'une paire de chaussures pour terrain synthétique, et une paire pour terrain en herbe.
CONTROLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant le championnat.
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est à dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport. Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel (www.ugsel.org) rubrique "Championnats 2022 ». Chaque élève et enseignant devra se conformer aux restrictions sanitaires en vigueur au moment de la compétition.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

Mardi 05 avril

De 16h à 18h	Accueil des équipes à la Salle de l'Europe au lycée Dom Sortais
18h30	Cérémonie d'ouverture avec tirage au sort des matchs et réunion des jeunes officiels.
20h	Repas au self de l'établissement (3 rue Mongazon, 49602 Béaupreau-en-mauges)

Mercredi 06 avril

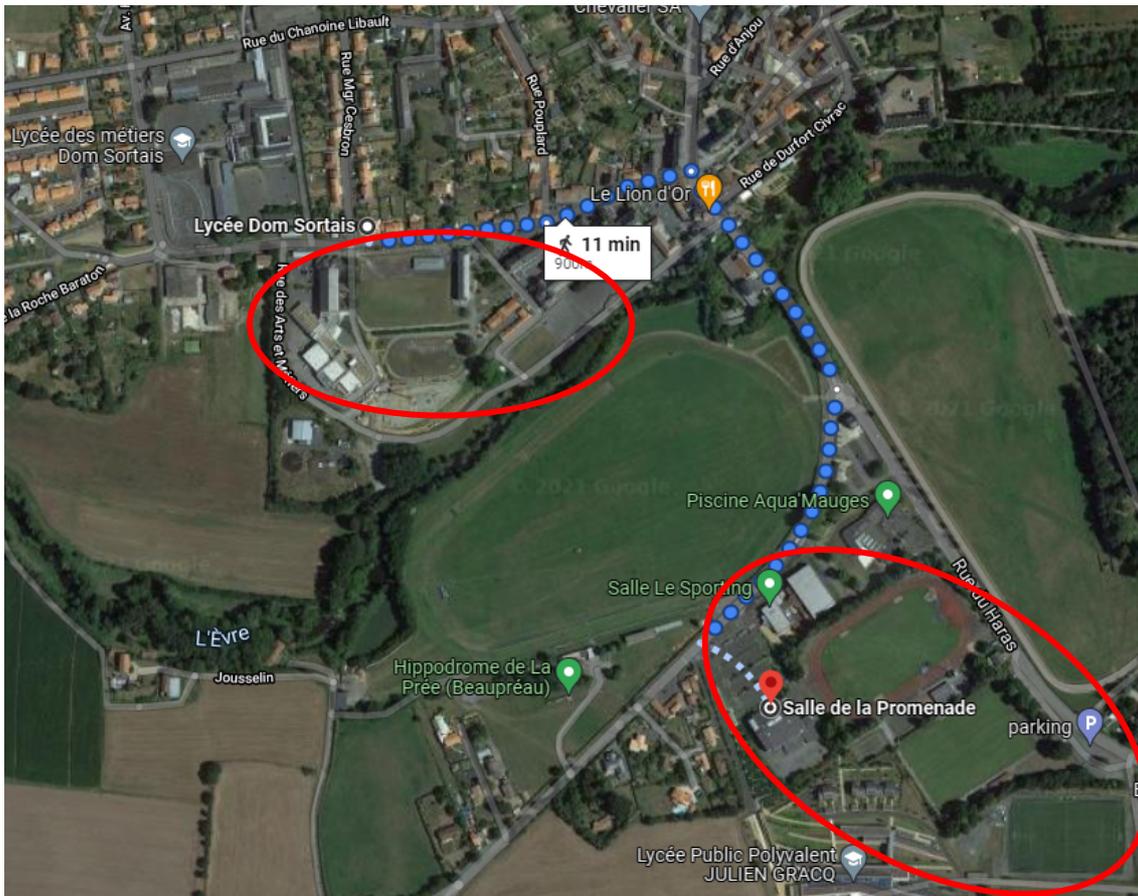
8h00	Accueil des équipes au stade de la Promenade / Café.
8h15	Réunion des jeunes officiels.
De 9h00 à 12h00	Début des matchs.
12h45 à 14h00	Repas au self de l'établissement.
14h30	Reprise des matchs.
17h00	Fin des matchs.
18h00	Tournoi de jeux de précision.
19h30	« Apéro des régions » et repas au self de l'établissement.
21h00	Départ vers les hébergements.

Jeudi 07 avril

8h00	Accueil des équipes au stade de la Promenade / Café.
8h15	Réunion des jeunes officiels.
9h00	Début des matchs de la phase finale.
12h00	Fin des matchs.
12h30 à 13h00	Remise des récompenses et cérémonie de clôtures des championnats.
13h00	Départ des équipes avec le panier repas.

PLANS - LOCALISATION

TRAJET ETABLISSEMENT – COMPLEXE SPORTIF DE LA PROMENADE



PLAN DE L'ETABLISSEMENT

